



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe

Question écrite n° 78565

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités quant aux difficultés rencontrées par les personnes âgées et à mobilité réduite pour le vaccin antigrippal. Alors que nous souhaitons mettre en place un système de santé moins onéreux et plus accessible, deux rendez-vous chez le médecin et un chez le pharmacien sont nécessaires à chaque personne afin de bénéficier de ce vaccin. Il souhaite connaître avis à ce sujet ainsi que les mesures qui peuvent être mises en oeuvre pour faciliter ce service destiné aux personnes du troisième âge.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78565

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2005, page 10750